



Serge MORVAN, Commissaire Général à l'Égalité des Territoires



Serge MORVAN a commencé sa carrière en 1983 en tant qu'inspecteur des impôts. Il occupera divers postes de sous-préfet ainsi que des postes de directeur général de collectivités. En 2014, il sera nommé Directeur général des collectivités locales (DGCL), et exercera conjointement les fonctions de Directeur de cabinet d'André VALLINI, alors secrétaire d'État à la réforme territoriale auprès de la ministre de la Décentralisation. Préfet des Yvelines en août 2015, il est depuis avril 2018, Commissaire Général à l'égalité des territoires et chargé par le Premier ministre d'une mission de préfiguration de l'agence nationale de la cohésion des territoires.

- Pourquoi avoir accepté de participer aux EGPP 2018 ?

D'abord parce que l'ANPP est un partenaire de longue date du CGET avec lequel nous travaillons efficacement, que ce soit, pour ne citer que les exemples les plus récents, sur la mise en œuvre des contrats de ruralité ou l'amélioration de l'accès aux services.

Ensuite parce que les Pays et PETR jouent un rôle essentiel pour favoriser l'émergence de véritables projets collectifs dans les territoires ruraux et porter une vision à la fois globale et novatrice de leur développement. Ce n'est ainsi pas un hasard si les PETR ont été les premiers à se saisir des contrats de ruralité et à en faire des documents ambitieux.

- Quelle plus-value des Territoires de projets dans le développement local ? Quel avenir ?

Aujourd'hui, face aux enjeux très importants auxquels les territoires ruraux sont confrontés (accès aux services, revitalisation des centres villes, numérique, transition écologique, reconversion industrielle...) il est indispensable d'inscrire l'action des collectivités sur le long terme dans une vision d'ensemble et à une échelle pertinente. L'élaboration d'un projet de territoire c'est surtout une formidable occasion de fédérer et de mobiliser tous les acteurs locaux, qu'ils soient publics ou privés. Cette démarche est au cœur de la vision portée par le CGET et la future agence nationale de cohésion des territoires dont l'ambition est de mieux accompagner les projets de tous les territoires dans le respect de leur diversité